

CHAPITRE PREMIER.

DES TOXICOZOAIRES A CROCHETS.

Les animaux venimeux à crochets sont tous des *Ophidiens* ou serpents. Les plus dangereux sont les *Vipères*. MM. Duméril les comprennent dans le sous-ordre des Solénoglyphes, caractérisé par l'existence, à la mâchoire supérieure, de deux crochets antérieurs creusés d'un canal.

§ I. — Des Vipères.

1° VIPÈRE COMMUNE. — La *Vipère commune*, ou *Aspis* (1) (fig. 83), est un serpent dont on ne saurait trop se méfier. Elle appartient à la famille des Vipériens.

Habitat. — La *Vipère commune* se trouve assez fréquemment dans les Cévennes, la Lozère, l'Aveyron. On la rencontre surtout à Montmorency et dans la forêt de Fontainebleau. Elle se tient ordinairement près des chemins, des petits sentiers, dans les bois élevés et rocailleux, sous les pierres ou sous les buissons. Dans le département de la Haute-Marne, on a tué, de 1856 à 1859, 40 143 Vipères.

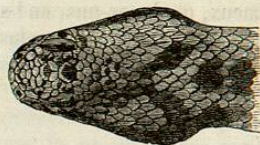


FIG. 83. — *Vipère commune*.

Description. — La *Vipère commune* est longue de 35 à 70 centimètres. Son corps, à l'endroit le plus épais, offre à peine 27 millimètres de diamètre. Sa couleur générale est brune ou roussâtre, passant tantôt au gris cendré, tantôt au gris noir, avec une ligne irrégulière brune, noirâtre ou noire, flexueuse ou en zigzag, sur le dos, et une rangée de points inégaux de même couleur sur les flancs. Les individus sont rarement unicolores. Le ventre paraît d'un gris ardoisé. La *Vipère* présente une tête subtriangulaire légèrement cordiforme, un peu plus large que le cou, obtuse et comme tronquée en avant, couverte d'écaillés granuleuses.

dans la plaie, et que c'est la cause de l'inflammation qui survient. Le capitaine Beecher, retirant de l'eau un *Cône brunette* (*Conus auriculus* Linn.), fut piqué par celui-ci, et sa piqûre produisit un gonflement très douloureux. L'animal a-t-il la faculté de lancer les crochets de sa trompe, comme le pense M. Löwen?

(1) *Vipera Aspis* Merrem (*Coluber Aspis* Linn.).

Son museau a six petites plaques, dont deux perforées pour les narines. Ces dernières forment une tache noirâtre. On remarque en dessus deux bandes noires réunies en V. La mâchoire d'en haut est blanchâtre et tachetée de noir, et celle d'en bas jaunâtre. Les yeux, très petits, vifs et brillants, sont bordés de noir. La langue est longue, fourchue, noire ou grisâtre, molle et rétractile. Les écailles sont entoilées et carénées, ce qui les distingue de celles des Couleuvres.

Les mâles paraissent en général moins forts que les femelles.

Ce petit reptile aime la chaleur, surtout la chaleur humide; il chasse les musaraignes, les mulots, même les taupes, et en détruit un grand nombre. Il se nourrit aussi de lézards, de grenouilles, de mollusques, d'insectes et de vers. Il n'aime pas le grand jour; c'est le soir seulement qu'il poursuit les animaux dont il fait sa nourriture.

La *Vipère* paraît timide et peureuse. Sa démarche est brusque, pesante et irrégulière. Ce serpent a peu d'instinct; il n'est pas susceptible d'approvisionnement, comme les Couleuvres. Retenu en captivité, il refuse les aliments qu'on lui présente.

À l'approche de l'hiver, les *Vipères* se retirent dans les trous des vieux murs, dans des troncs d'arbres vermoulus, même dans la terre ou sous la mousse; elles se mettent souvent plusieurs ensemble, s'enlacent, se pelotonnent, et passent ainsi la mauvaise saison dans un engourdissement à peu près complet.

Le mâle a deux pénis, qui augmentent de volume pendant l'accouplement et fixent assez fortement les deux sexes l'un à l'autre, à tel point que, si on les dérange, le mâle, qui est moins fort que la femelle, est entraîné par cette dernière à reculons.

La *Vipère* est ovovivipare (Aristote). Ses petits naissent nus, avec les fragments de leur enveloppe. Les œufs, un peu avant le moment de l'éclosion, sont gros comme ceux des roitelets.

2° AUTRES ESPÈCES. — Nous avons, en Europe, deux autres espèces de *Vipères*, l'*Ammodyte* et la *Péliade*. Voici leurs caractères mis en regard de ceux de la *Vipère commune*.

Tête	{ sans plaques. Museau	{ tronqué.	1. <i>Vipère commune</i> .	
			{ prolongé.	2. <i>Vipère ammodyte</i> .
			{ avec plaques.	3. <i>Vipère péliade</i> .

La *Vipère ammodyte* ou à museau cornu (1) (fig. 84) habite les montagnes du Dauphiné; elle présente une tête séparée du corps

(1) *Vipera Ammodytes* Dumér. (*Coluber Ammodytes* Linn.).

par un cou assez net. Son museau est prolongé en pointe molle obtuse et relevée.



FIG. 84. — Vipère ammodyte.

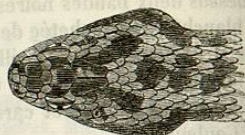


FIG. 85. — Vipère péliade.

La Vipère péliade, ou petite Vipère (1) (fig. 85), se trouve aux environs de Paris. C'est cette espèce qui mordit au pouce, dans la forêt de Sénart, le 11 septembre 1854, mon respectable collègue et excellent ami M. Constant Duméril. Elle offre un corps allongé,

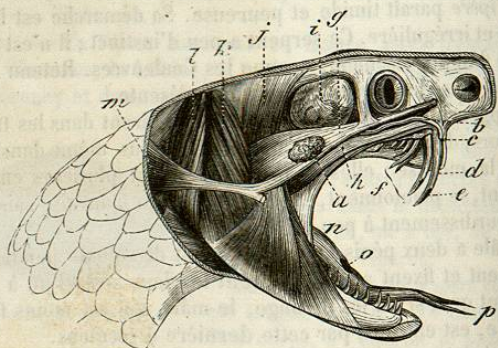


FIG. 86. — Tête de Vipère (*).

avec un fort rétrécissement à la nuque et une ligne brune sur le dos. Elle a une grande plaque pentagonale échancrée antérieure-

(1) *Pelias Berus* Merrem (*Coluber Berus* Linn.).

(*) Tête de Vipère péliade. — *a*, glande à venin, vue à travers une ouverture faite dans le muscle ptérygoidien externe. — *b*, son canal. — *c*, terminaison de ce canal dans la base antérieure du crochet. — *d*, crochet. — *e*, son orifice terminal. — *f*, crochets de remplacement. — *g*, muscle ptérygoidien externe. — *h*, muscle ptérygoidien interne. — *i*, glande lacrymale. — *j*, muscle temporal antérieur. — *k*, muscle élévateur de la mâchoire inférieure. — *l*, muscle abaisseur de la mâchoire inférieure. — *m*, muscle rétracteur de la mâchoire. — *n*, langue. — *o*, son ouverture laryngée. — *p*, sa bifurcation.

ment sur le sommet et au centre de la tête (1), derrière laquelle se voient deux autres plaques oblongues et très irrégulièrement pentagonales. La tête est un peu convexe.

Les naturalistes la considèrent comme assez différente des deux précédentes pour constituer un genre particulier (*Pelias*).

3° APPAREIL A VENIN (fig. 86, 87). — Cet appareil présente à considérer: 1° la glande, 2° le canal, 3° le crochet.

1° Glande. — Elle est située sur les côtés de la tête, en arrière et en partie au-dessous du globe de l'œil, au-dessus du maxillaire supérieur et de l'os transverse, en avant du muscle temporal antérieur; elle est embrassée par la base dilatée du muscle ptérygoidien externe, qui forme autour d'elle, surtout en avant, une enveloppe tendineuse, blanchâtre et très résistante.

C'est plutôt un assemblage de glandules qu'une glande proprement dite. La substance de cette glande est molle et jaunâtre; elle a une apparence comme spongieuse. Examinée au microscope, elle offre un certain nombre d'ampoules (*acini*) irrégulièrement obovées, entières ou bilobées,

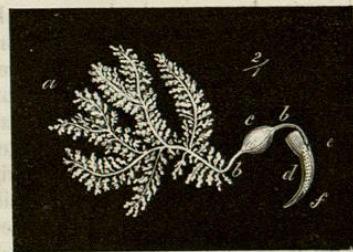


FIG. 87. — Appareil venimeux (*).

composées d'un tissu granuleux. Ces ampoules sont disposées avec beaucoup de régularité le long des canaux excréteurs, comme les barbes d'une plume des deux côtés de son axe, ou mieux encore, comme les folioles d'une feuille pennée. Le nombre des lobes varie suivant les individus. M. Léon Soubeiran l'a trouvé, en général, de 6, 7 et 8, en faisant abstraction d'un certain nombre de lobules secondaires placés à l'origine du canal principal. Les canaux secondaires et tertiaires ressemblent à des bandes et des bandelettes ramifiées ou simples, droites ou flexueuses.

2° Canal. — Le conduit de la glande toxifère est un canal étroit et cylindrique. Il se dirige d'arrière en avant, presque horizontale-

(1) Chez la Vipère commune, il existe, au même endroit, une très petite plaque hexagonale.

(*) Appareil venimeux de la Vipère péliade, isolé. — *a*, glande ramifiée et pennée. — *b*, *b*, son canal. — *c*, réservoir placé sur le trajet du canal. — *d*, crochet coupé verticalement. — *e*, son orifice basilare, recevant le canal de la glande. — *f*, son orifice terminal.

ment, et se rend au crochet du même côté. Vers sa partie moyenne, à peu près au-dessous du bord inférieur de l'orbite, ce canal se dilate en un renflement ovoïde. C'est cette dilatation très faible (1) dans la *Vipère commune* qu'on a décrite sous le nom de *réservoir à venin*. M. L. Soubeiran l'a étudiée tout récemment ; il a découvert dans ses parois un système de follicules simples, qui débouchent dans sa cavité et forment un appareil glanduleux spécial, placé sur le trajet du canal excréteur, comme la prostate des gastéropodes sur le trajet de leur canal déférent. Les follicules dont il s'agit paraissent réunis en un plus grand nombre vers l'extrémité postérieure. Ils sont très allongés (2) et semblent indépendants les uns des autres.

3° *Crochet*. — Le *crochet* est une espèce de dent faite en forme de corne, beaucoup plus longue que les autres, placée dans la mâchoire supérieure : il y en a un à droite et un à gauche. Ils sont isolés, très pointus, courbes, à convexité antérieure et munis d'un canal étroit qui commence, d'une part, par une fente placée à la partie antérieure de sa base, et se termine, d'autre part, à une seconde fente plus étroite vers sa pointe et du même côté. Cette dernière fente ressemble à une petite rigole. Un fin sillon règne dans toute l'étendue de la convexité. Ce sillon s'efface quelquefois.

Dans leurs deux tiers basilaires, les *crochets* sont entourés chacun par un fort repli de la gencive (*saccus*, Mead), qui les embrasse comme l'extrémité d'une manchette embrasse le poignet. Ce repli s'étend en arrière et forme une gouttière ou gaine qui reçoit et cache la dent quand elle est en repos.

Ces organes sont rattachés solidement aux os maxillaires supérieurs et comme ankylosés avec eux. Ces derniers os sont très petits, très courts ; ils jouissent d'une grande mobilité. Deux muscles les mettent en mouvement : ce sont le ptérygoïdien externe, qui sert d'élévateur ou redresseur, et le ptérygoïdien interne, qui sert d'abaisseur.

Derrière les *crochets* se trouvent des dents plus petites (3), ou des germes dentaires destinés à les remplacer lorsqu'ils viennent à tomber (Rosa). Ces autres dents, plus ou moins développées, sont libres et restent renfermées, comme dans un sac, dans le repli de la gencive dont il a été question.

Pendant l'état de repos, les *crochets* demeurent couchés. L'ani-

(1) Grand diamètre, 0^m,003 ; petit diamètre, 0^m,001 (L. Soubeiran).

(2) Leur longueur est de 0^m,04 à 0^m,06, et leur largeur de 0^m,01 à 0^m,02 (L. Soubeiran).

(3) Dans un *Fer-de-lance*, j'en ai compté quatre assez développées.

mal les sort de leur gaine gingivale et les relève lorsqu'il veut s'en servir. Mais c'est à tort qu'on a cru, à cause de cette circonstance, que ces espèces de dents étaient mobiles ; c'est l'os maxillaire uni en un seul corps avec le *crochet*, ainsi qu'on l'a vu plus haut, qui se meut. Du reste, cet os n'a de connexion qu'avec cet organe ; car chez ces animaux, les autres dents du haut de la bouche appartiennent au palais, où elles forment deux rangées.

4° ACTION SUR L'HOMME. — 1° *Morsure*. — Redi paraît être le premier qui ait signalé avec quelque précision l'action et les effets de la *Vipère*. Mead et Fontana ont décrit avec plus d'exactitude encore la morsure et l'inoculation déterminées par ce dangereux serpent.

Les *Vipères* n'emploient habituellement leur arme redoutable que pour s'emparer des petits animaux dont elles se nourrissent. Elles fuient devant l'homme ; mais si l'on appuie imprudemment le pied sur un de ces reptiles, si on le saisit avec la main, s'il croit qu'on veut le prendre ou le blesser, il se défend avec colère, et met en usage et ses *crochets* et son venin.

Quand une *Vipère* frappe, voici comment elle agit. L'animal se roule d'abord sur lui-même, formant plusieurs cercles concentriques ou superposés. Tout le corps est ramassé sous la tête, placée au sommet ou au centre de cet enroulement, et retirée un peu en arrière, semblable à une vedette en observation. Bientôt l'animal se débande comme un ressort. Il allonge son corps avec une telle vitesse, que pendant un instant on le perd de vue. Dans ce mouvement la *Vipère* franchit un espace tout au plus égal à sa longueur ; car il faut bien noter qu'elle n'abandonne jamais le sol, où elle reste toujours appuyée sur la queue ou sur la partie postérieure du corps, prête à s'enrouler de nouveau pour s'élaner encore quand elle a manqué son coup ou qu'elle en veut frapper un second. Pour agir, la *Vipère* ouvre largement sa gueule, redresse ses *crochets*, les place dans la direction du but qu'elle veut atteindre, les enfonce par le choc de sa tête ou de sa mâchoire supérieure, qui frappe comme un marteau, et les retire sur-le-champ. La mâchoire inférieure, qu'elle rapproche en même temps, lui sert de point d'appui pour favoriser l'introduction des *crochets* ; mais ce secours est faible, très faible, et l'animal, ainsi que je viens de le dire, agit en frappant plutôt qu'en mordant. Cependant il est des cas où la *Vipère* mord réellement et blesse sans s'enrouler et sans se dérouler : c'est ce qui arrive, par exemple, quand elle rencontre un petit animal dont elle s'empare sans brusquerie et sans colère, ou bien quand un individu, saisi par la queue ou par le milieu du corps, se

retourne et enfonce ses crochets. A mesure que ces dernières dents pénètrent dans le tissu, le poison est poussé dans le canal qui les traverse par la contraction des muscles (1), par les mouvements que fait l'animal pour fermer la bouche, et l'injection dans la plaie a lieu avec d'autant plus de force, que le serpent est plus vigoureux, qu'il mord avec plus de colère et qu'il a plus de venin.

2° *Blessure*. — Les blessures produites par la *Vipère* présentent un aspect particulier qui permet presque toujours de les reconnaître à la simple inspection, et de les distinguer de celles d'un serpent non venimeux, d'une Couleuvre par exemple. En effet, tous les serpents privés de crochets produisent des piqûres opérées par les dents des deux mâchoires, lesquelles forment deux lignes courbes opposées, à concavités qui se regardent. Dans les morsures des *Vipères*, on trouve sur les côtés correspondants à la mâchoire supérieure deux piqûres plus larges et plus profondes, produites par les crochets (2).

Les petites plaies dont il s'agit s'enflent, deviennent rouges et ecchymosées, quelquefois livides; d'autres fois elles s'entourent de phlyctènes et de bulles aqueuses.

Les symptômes généraux qui accompagnent la blessure ont été décrits par beaucoup d'auteurs. La personne mordue éprouve d'abord un sentiment de douleur dans la partie blessée, lequel se répand dans tout le membre et même jusqu'aux organes internes. La tuméfaction, la rougeur et la lividité gagnent peu à peu les parties voisines; les syncopes arrivent; le pouls devient fréquent, petit, concentré, irrégulier. On a des soulèvements d'estomac, des vomissements bilieux, de la difficulté à respirer, des sueurs froides et abondantes, du trouble dans la vision et dans les facultés intellectuelles, des convulsions suivies presque toujours d'une jaunisse générale. Il y a quelquefois des douleurs vives dans la région ombilicale. Le sang qui s'écoule de la plaie devient souvent noirâtre; quelque temps après, il se transforme en sanie, et enfin, dans certains cas, heureusement fort rares, la gangrène se manifeste.

Chez les personnes faibles, malades, timides, chez celles qui viennent de manger, les symptômes marchent plus vite et sont plus graves que chez les individus robustes, bien portants, courageux et qui sont à jeun.

Les morsures de *Vipères* sont généralement dangereuses.

(1) Le muscle ptérygoïdien externe, en se contractant pour faire relever le crochet, agit en même temps sur la glande qu'il embrasse.

(2) Plutarque parle de deux piqûres presque imperceptibles que l'*Aspic* avait faites sur le bras de Cléopâtre.

Ambroise Paré rapporte que, pendant son séjour à Montpellier avec le roi Charles IX, il fut mordu à l'extrémité de l'index, au moment où il examinait une *Vipère* chez un pharmacien. Il éprouva une douleur vive; mais une ligature immédiate et un topique de thériaque délayée dans l'alcool guérirent l'accident en peu de jours.

Bernard de Jussieu herborisant, le 23 juillet 1747, sur les buttes de Montmartre, un de ses élèves saisit une *Vipère* qu'il prenait pour une Couleuvre; le serpent, irrité, le mordit en trois endroits (aux deux pouces et à l'index de la main droite). Il en résulta d'abord de l'engourdissement et de l'enflure, puis des défaillances et une jaunisse bornée à l'avant-bras. Il n'y eut pas d'autres désordres.

Il serait facile de multiplier ces exemples. Toutefois il ne faut pas croire que ces morsures ne soient jamais suivies d'une terminaison funeste. Dans certains cas elles peuvent donner la mort.

Béclard racontait, dans ses leçons, qu'un jeune homme des environs d'Angers, fauchant dans un pré, ayant été mordu, à plusieurs reprises, par une *Vipère*, mourut en peu d'heures.

Une femme, blessée à la cuisse, succomba au bout de trente-sept heures.

M. Dusoard a cité onze exemples, dont quatre mortels...

Matthiolo rapporte une observation qui prouve qu'une *Vipère*, même coupée en deux, peut encore mordre quand on la manie sans précautions. Un paysan fauchant un pré coupa par hasard un de ces ophidiens par le milieu; il saisit maladroitement le tronçon de la tête; celle-ci se retourna et mordit fortement le doigt de l'imprudent, qui mourut de la blessure (1).

Redi et Saviard parlent aussi de morsures graves faites par des *Vipères* dont la tête avait été séparée du corps.

Le docteur Scoutetten a fait connaître un exemple analogue. En juillet 1837, un jeune homme des environs de Metz, cherchant des vers pour la pêche, aperçut deux serpents qu'il prit pour des Couleuvres. Il les divisa en morceaux avec une pioche; quelques instants après, ayant saisi une des têtes, il se sentit mordre à l'index droit; il secoua vivement la main, et ce n'est qu'après plusieurs efforts qu'il parvint à se dégager.

§ II. — Des serpents étrangers.

Les principaux serpents venimeux étrangers sont : 1° les *Cérastes*, 2° les *Crotales*, 3° les *Bothrops*, 4° les *Naias*.

(1) Matthiolo dit *sur-le-champ*, ce qui est bien difficile à admettre.

1° Les CÉRASTES, ou *Serpents cornus*, sont voisins des Vipères. Ils en diffèrent en ce que leurs plaques sourcilières se relèvent en pointe et simulent une paire de petites cornes.

Les principales espèces sont le *Céraste d'Égypte* (1) (fig. 88) et le *Céraste de Perse* (2).

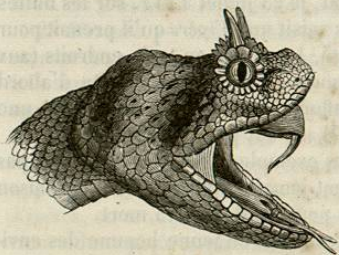


FIG. 88. — *Céraste*.

Ces animaux sont justement redoutés; on assure que la première espèce, qui se rencontre aussi dans le Sahara algérien et dans le Maroc, peut tuer en quelques heures.

2° Les CROTALES, ou *Serpents à sonnettes*, sont des ophidiens de la famille des Crotaliens, grands et robustes, qui peuvent atteindre jus-

qu'à 2 mètres de longueur; ils ont tous le dessus du corps revêtu de plaques simples. L'extrémité de la queue est garnie de plusieurs grelots écaillés, emboîtés lâchement les uns dans les autres, et résonnant légèrement quand l'animal marche: de là le nom de *Serpents à sonnettes* qui leur a été donné. Leurs crochets sont très longs; leur réservoir à venin est très ample. (Duméril.)

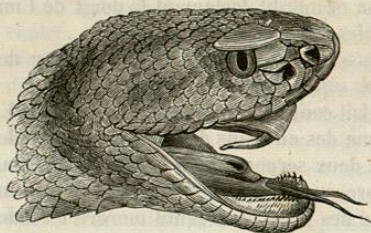


FIG. 89. — *Crotale durisse*.

Les principales espèces sont: le *Durisse* (3) (fig. 89), de l'Amérique septentrionale; le *Boiquira* (4), de l'Amérique intertropicale, particulièrement du Mexique, de la Guyane et du Brésil, et le *Millet* (5), de l'Oregon. On assure que la dernière espèce est la plus dangereuse.

Les *Crotales* inspirent avec raison un sentiment d'effroi: leur

(1) *Cerastes aegyptiacus* (Coluber *Cerastes* Linn.).

(2) *Cer. persicus* Dumér.

(3) *Crotalus Durissus* Linn. (*Caudisona Durissus* Laur.).

(4) *Cr. horridus* Linn. (*Caudisona terrifica* Laur.).

(5) *Cr. miliaris* Linn. — On redoute aussi les *Crotalus confluentus* Say, *terginus* Say, et *rhombifer* Latr.

venin tue les bœufs et les chevaux presque instantanément. Les chiens résistent davantage. Un *Crotale* long d'environ un mètre tua un de ces animaux au bout de quinze minutes; un second au bout de deux heures, et un troisième au bout de trois. Quatre jours après, il piqua un chien, qui ne survécut que trente secondes, et un autre qui ne résista que quatre minutes. Trois jours après, une grenouille périt au bout de deux secondes, un poulet au bout de huit minutes, et un amphibène blanc aussi au bout de huit minutes (Halm). M. Rousseau a tué rapidement des pigeons, en leur enfonçant dans les muscles pectoraux les crochets d'un *Crotale* mort depuis deux jours.

Ces animaux n'attaquent guère l'homme que lorsqu'ils ont été provoqués. Leur venin détermine la mort au bout de deux ou trois minutes. Mais si les remèdes sont employés à temps, il est possible de guérir. Suivant Everard Home, lorsqu'un doigt a été mordu, il tombe complètement en mortification. Dans les autres cas, les bords de la plaie se gangrènent, le tissu cellulaire est détruit, les muscles paraissent très enflammés. Suivant Laurenti, la morsure de ces terribles serpents détermine l'enflure du corps et le gonflement de la langue. La bouche devient brûlante, la soif vive, et le blessé meurt après quelques minutes d'une affreuse agonie. Chez l'infortuné Drake, mordu à la main et cautérisé un quart d'heure après, il y eut des syncopes, une respiration bruyante, un pouls presque nul et des évacuations involontaires. Les yeux étaient fermés, les pupilles contractées, le corps froid et les membres insensibles. Il mourut au bout de neuf heures. (Pihorel.)

Lorsqu'on a le bonheur d'échapper à la mort, on conserve quelquefois toute la vie une infirmité plus ou moins désagréable. Lesueur, blessé à Timor, éprouvait à Paris, huit à dix ans après, une grande lourdeur dans le membre qui avait été blessé.

M. Alfred Dugès fut mordu, le 21 août 1857, à Silao (Mexique) par un jeune *Crotale* (1) long de 20 centimètres, à la face supérieure de la deuxième phalange de l'index gauche; il ressentit au moment même une douleur atroce: c'était comme un caustique violent versé sur une plaie récente. (Forte ligature et cautérisation avec du nitrate d'argent.) Grande défaillance, sueur froide, anxiété précordiale insoutenable; bouche extrêmement pâteuse. (Une heure après, seconde cautérisation avec du bromure de fer.) La main était déjà très enflée et le bras douloureux jusqu'à l'aisselle. (Cataplasmes et embrocations d'huile d'olive.) Le 22, l'index et le dos

(1) C'était le *Crotalus triseriatus* Wiegman, variété du *Cr. Durissus*.

de la main étaient volumineux et ne pouvaient supporter aucune pression. Cet état ressemblait à une énorme engelure. Le 23, l'enflure et la douleur se calment un peu. Le 24 et le 25, la main prend une couleur bistre; elle est encore engourdie. Le 27, la douleur s'affaiblit, mais le malade éprouve encore de la peine à fermer le poing. (A. Dugès.)

3° Les *BOTHROPS*, ou *Fers-de-lance*, appartiennent aussi à la famille des *Crotaliens*; ils se font remarquer par des fossettes creusées derrière les narines et par un petit aiguillon corné à l'extrémité de la queue. Ils ont des écailles carénées et n'offrent point de grandes plaques au-dessus de la tête, si ce n'est sur la carène qui va du nez aux sourcils et au-dessus des yeux.

L'espèce la plus redoutée est le *Fer-de-lance* proprement dit, ou *Vipère jaune de la Martinique* (1).

Ce serpent habite la Martinique et Sainte-Lucie. En 1826, dans ces îles, on crut devoir accorder une prime de 50 centimes par tête de serpent. Aux environs du Fort-Royal, on en tua 700 dans un seul trimestre (Rufz). Ce serpent est long de 2 mètres environ. Sa couleur varie du jaune clair au brun foncé. Sa tête est assez grosse.

La blessure du *Fer-de-lance* tue toujours les petits mammifères. Elle peut faire périr les plus grands, même les bœufs.

Les nègres qui travaillent aux plantations, et les soldats de service à la Martinique, sont souvent frappés par ces dangereux ophiidiens. M. Blot rapporte trois cas de mort (un nègre, une négresse et un mulâtre) arrivés presque dans l'instant de la blessure. M. Guyon a vu périr plusieurs soldats. La mort a lieu, en général, trois heures, douze heures, un jour, plusieurs jours après l'accident.

L'individu piqué ressent ordinairement une vive douleur; cette douleur est suivie d'une tuméfaction plus ou moins livide. Sa chaleur s'affaiblit et sa sensibilité diminue ou s'éteint. En même temps surviennent une forte lassitude et un malaise général. Le pouls et la respiration se ralentissent, les idées se troublent, le coma arrive, et une teinte plus ou moins bleuâtre se manifeste sur la peau. On éprouve quelquefois une soif ardente, des paralysies, et, dans certaines circonstances, une congestion pulmonaire suivie d'une expectoration sanguine plus ou moins abondante. (Guyon.)

On trouve au Brésil un autre *Fer-de-lance*, le *Jararaca* (2), qui fait aussi beaucoup de mal aux indigènes.

(1) *Bothrops lanceolatus* Wagl. (*Vipera lanceolata* Daud.), vulgairement *Serpent jaune des Antilles*.

(2) *Bothrops Jararaca* Dumér.

M. le docteur Auzoux a bien voulu me communiquer une tête préparée de ce dernier serpent, d'après laquelle j'ai dessiné la figure ci-contre (fig. 90).

4° Les *NAÏAS*, ou *Serpents à lunettes* (1), ont un corps élargi en avant et formant une sorte de disque, ce qui est dû à la singulière propriété dont ils jouissent d'écarter leurs premières paires de côtes. Ces serpents appartiennent à la famille des *Conocerques*. Ils se rencontrent en Arabie et dans les Indes.

L'espèce principale est le *Serpent à lunettes* proprement dit (2). Il présente sur son disque cervical une tache brune en forme d'une paire de lunettes.

Ce groupe renferme aussi le serpent *Haje* (3), qui paraît être le véritable *Aspic* de l'antiquité, célèbre par la mort de Cléopâtre.

Les *Naïas* produisent des piqûres dangereuses. La subtilité de leur venin est telle, qu'il peut tuer en un instant.

Une poule mordue par un de ses animaux (qu'élevait un jongleur indien) vomit, roidit ses pattes et succomba au bout de dix minutes. Une seconde poule mordillée deux fois par le même individu mourut après huit minutes. (Rondot.)

Il y a quelques années, un gardien de la ménagerie des Reptiles, à Londres, fut blessé par un serpent de ce genre. Au bout d'une demi-heure il avait succombé. Un des phénomènes les plus remarquables qu'il offrit avant sa mort, fut une paralysie des muscles inspireurs du thorax. (Quain.)

(1) Les trois genres précédents sont des Solénoglyphes, comme les *Vipères*; les *Naïas* sont des Protéroglyphes caractérisés par des crochets cannelés, non perforés à la base.

(2) *Naja tripudians* Merrem (*Coluber Naja* Linn.), vulgairement *Cobra de capello*, *Serpent à coiffe*, *Naïa baladine*.

(3) *Naja Haje* Schleg. (*Coluber Haje* Linn.).

(*) Portion de l'appareil venimeux du *Bothrops Jararaca*. — a, crochet. — b, son orifice terminal. — c, son orifice basilair. — d, canal du venin. — e, os maxillaire. — f, os ptérygoidien. — g, tendon du muscle ptérygoidien externe. — h, tendon du ptérygoidien interne.

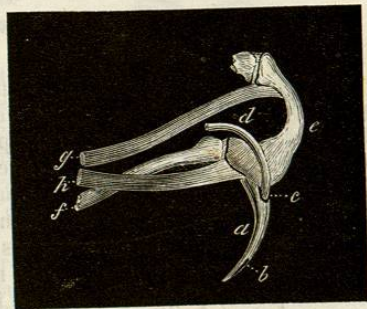


FIG. 90. — Crochet (*).